

un squat légalisé, collectif, autogéré

A l'image du « 123, rue Royale », des squats se légalisent à Bruxelles. Le refuge clandestin éphémère se transforme alors en laboratoire d'une autre façon d'habiter, de participer, d'apprendre. Une caisse de résonance du droit au logement et à la ville.

Des noms inscrits de manière aléatoire sur une boîte aux lettres affichant le numéro 123. On est Rue Royale, à Bruxelles, à un jet de pierre du Palais. Ces noms, ce sont ceux de personnes sans abri, de familles sans papiers, de militants, de travailleurs précaires, d'étudiants. Un aperçu des 65 habitants hétéroclites qui ont choisi d'occuper ce bâtiment de bureaux laissé vide pour y loger. Bart De Win ouvre la porte vitrée. Habitant du 123 et travailleur social pour l'association « Chez nous / bij ons », il a participé avec d'autres activistes et sans abri, à l'ouverture du lieu, en 2007, suite aux expulsions successives d'autres squats. « Ici, c'est devenu un projet pilote, explique-t-il. Entrés sans autorisation, nous avons rapidement signé avec la Région wallonne - propriétaire du bâtiment - une convention d'occupation temporaire qui nous permet de rester dans les lieux pour une durée indéterminée, avec un préavis de 6 mois. Cette stabilité nous donne la possibilité de développer un réel projet d'habitat solidaire, en toute légalité, une réponse concrète et novatrice au manque injustifié de logements. »

Dans le hall d'entrée, quatre poussettes nous rappellent l'étrange mixité qui anime le squat. Samir a connu la rue, comme la moitié des résidents du 123 : « Il y a quatre familles ici, dont huit enfants. Mais tous ensemble nous formons aussi une grande famille. » Comme l'explique son ancien « colocataire » Thomas Dawance², aujourd'hui conseiller au cabinet du Secrétaire d'Etat bruxellois au logement, le squat est une rencontre de mondes sociaux distincts. Pour certains, il s'agit d'un choix de vie alternative, collective et militante (travailleurs sociaux, artistes...), pour d'autres, les plus démunis (sans abris, etc.), il s'agit tout d'abord d'un moyen de sortir de la rue.

Un lieu ouvert d'occupation et d'éducation

Ce soir, comme chaque semaine, les habitants réunis en assemblée vont gérer le quotidien (admissions, finances, logistique...) et préparer les nombreuses activités qui rythment le lieu. Car si l'occupation sert de refuge, elle se veut aussi ouverte sur le quartier, sur la ville, espace de rencontres, d'activités culturelles et d'éducation permanente. Les enjeux environnementaux y croisent les enjeux sociaux : réaffectation d'espaces vides, récupération, réutilisation, collectivisation. Ainsi, au rez-de-chaussée, la porte de garage grande ouverte invite tous les bruxellois à venir à l'atelier vélo pour bénéficier de conseils techniques et du matériel d'occasion pour réparer ou tuner des vélos soi-même. Juste derrière, c'est l'atelier « bois », tenu par un menuisier anciennement sans abri. À côté, le bar et le Bokal Royal accueillent des concerts, des expos, des débats, et, tous les dimanches, une table d'hôtes à prix libre, où des plats végétariens sont préparés par les habitants avec les invendus provenant du marché matinal et de quelques magasins. Les étages supérieurs ne sont pas en reste : le 3^e abrite une médiathèque latino, le 5^e un atelier informatique « avec des logiciels libres », le 6^e une friperie, le 7^e un atelier de peinture, bientôt aussi un atelier couture.



On ne paie pas de « loyer » pour habiter une chambre au 123, mais une « participation aux frais » allant de 60 à 120 euros, selon le revenu. « Ici, j'ai un toit, mais il y a aussi de la solidarité, une protection, raconte Samir. Plus tard je veux étudier soit l'électricité, soit l'informatique, j'ai déjà un peu appris ici ». Bart enchaîne : « Dans ce lieu d'occupation temporaire, chacun est amené à participer, à mettre à disposition son savoir, son talent. Alors que nombre d'entre eux ne participaient plus à rien et vivaient dans la rue. »

Pour un droit au logement

« On pousse les gens à vivre seuls. En tant que cohabitant, tu touches du chômage entre 200 à 400 euros de moins qu'un isolé. Nous, on crée du lien, de la solidarité, on lutte contre la spéculation, pour faire en sorte que le droit de propriété ne l'emporte pas toujours sur le droit au logement », renchérit Philippe Claudel. Ancien habitant, militant, il vient d'être engagé à mi-temps par l'asbl née de l'occupation, « Woningen 123 Logements », pour « mettre de l'huile dans les rouages » et développer d'autres projets du genre. Il y en a déjà trois autres à Bruxelles, et les demandes continuent à affluer, leur expertise commençant à faire du bruit : « La commune de Schaerbeek nous a récemment envoyé Infrabel, qui était intéressé à ce qu'on occupe un de ses bâtiments. Ils évitent ainsi une taxe sur les immeubles abandonnés, s'assurent de l'entretien du bâtiment et le protègent du squat sauvage. » Ces occupations sont organisées au sein de l'association Woningen 123 Logements sur le modèle de la fédération, chaque assemblée d'habitants élit des représentants au CA de l'association. Autogestion et formalisation permettent dès lors d'allier à la fois créativité militante et prise de responsabilité, telle que la signature de conventions avec les pouvoirs publics, pour la gestion des bâtiments par exemple. Samir entre dans sa chambre et ressort une photo prise par une voisine, pour une expo sur le droit au logement. À côté du portrait d'un squatteur, une légende : « A Bruxelles, 32 000 familles attendent un logement social. 1 771 sans-abri. Entre 15 000 et 30 000 logements sont vides. »

Christophe DUBOIS

¹ www.123rueroyale.be

² Thomas Dawance, « Le squat collectif autogéré, une réponse à la crise urbaine », dans La Revue Nouvelle (www.larevuenouvelle.be), février 2008. Un article très intéressant.